



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

MAI 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 04



Marché Maman et Mini de Fossambault • 10 mai

DÉTAILS EN P.13

3

MOT DU
MAIRE

4

PARLONS
POUBELLES!

7

VÉHICULE
ÉLECTRIQUE MUNICIPAL

14

JOURNÉE
DE L'ARBRE

22

MARCHÉ DES PETITS
ENTREPRENEURS



fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN
Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



FRANÇOIS BÉGIN
District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD
District #2
Mairesse suppléante
district2@fossambault.com



LOUIS CLOUTIER
District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY
District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY
District #5
district5@fossambault.com



ROBERT GENEST
District #6
district6@fossambault.com



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MAI 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 04

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} juin 2026

DATE DE TOMBÉE : 15 mai 2026

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION** :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et
directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire

François Bégin :

conseiller municipal, responsable des communications

Jacques Arsenault : directeur général, trésorier et greffier

Cindy Larouche-Knox :

secrétaire-réceptionniste, Service des travaux publics

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

9 JUIN ET 14 JUILLET • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence
via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux séances
dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

PAIEMENT DE TAXES

2^e VERSEMENT : 1^{ER} JUIN 2026

3^e VERSEMENT : 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

LORSQU'UN VERSEMENT N'EST PAS FAIT
DANS LE DÉLAI PRÉVU, DES INTÉRÊTS
AU TAUX DE 13 % AINSI QUE
DES PÉNALITÉS AU TAUX DE 5 %
S'AJOUTENT AU MONTANT DÛ.

LE MOT DU MAIRE



Un printemps qui tarde à arriver, mais notre préparation de la prochaine saison s'en vient à grands pas. Du côté des travaux, malgré la planification de nos réfections d'infrastructures, force est de constater que le dur hiver et le printemps pluvieux ont accéléré le processus de vieillissement de certaines rues. C'est le cas plus précisément de la route de Fossambault, dans une portion importante entre la rue Coote et la rue Boilard, entre autres, qui nous obligera à faire une correction importante de la chaussée. Nous comptons sur les éventuels travaux de réfection du collecteur du réseau d'égout pour coordonner ces travaux, mais malgré l'imminence de ceux-ci dans un horizon de trois à cinq ans, nous ne pourrions attendre autant. Nous tiendrons compte de la réfection future dans le choix de nos options, sans toutefois en faire qu'une réparation temporaire. Nous reporterons donc les autres travaux de voirie afin de nous concentrer sur cette importante collectrice de notre réseau viaire.

Nous amorcerons également l'aménagement de notre station de lavage sur un site temporaire, le temps de finaliser la négociation de nos options d'implantation plus permanente. La station sera donc installée sur la rue Martel, sur le terrain situé à l'intersection de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Un aménagement minimaliste sera réalisé, surtout afin de garantir que les eaux d'écoulement ne représenteront pas de risque pour le lac, tout en s'assurant de la sécurité des usagers à proximité du site.

Nous avons consulté au printemps 2024 les citoyens sur l'ensemble des projets de développement de la ville. Nous avons retenu de ces consul-

tations un certain consensus sur quelques projets demandant des modifications, soit sur la densité, le rythme d'écoulement des constructions, l'importance de conserver le caractère de villégiature ainsi que le couvert forestier, et si possible, redonner accès à certains sentiers. Avec l'appui du Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville, nous avons poursuivi les échanges avec certains promoteurs et nous serons bientôt en mesure de démarrer des séances d'information sur les projets au fur et à mesure que nous jugerons qu'ils répondent suffisamment au consensus. Il en est de même du projet d'implantation d'un pôle commercial comprenant un dépanneur et un restaurant en complément d'habitations sur le site que nous avons acquis il y a un an. Nos consultants poursuivent le travail et nous aurons bientôt à statuer collectivement sur ces projets.

Nous avons également travaillé régionalement (avec la MRC et plus particulièrement nos municipalités voisines) sur le prochain appel d'offres en transport collectif. Nous avons dû, suite aux nombreux chantiers du tramway de Québec, en concertation avec le RTC, la Ville de Québec et le mandataire pour ces travaux, revoir pour les neuf derniers mois du contrat, les horaires et itinéraires. Plusieurs citoyens nous ont exprimé leur mécontentement. Nous avons travaillé à améliorer l'offre de service, mais malgré les suggestions reçues par ces gens impliqués, il n'est plus possible avec les nombreux chantiers d'assurer une constance dans la desserte antérieure et en respect des durées des trajets. Nous avons donc opté pour une intégration plus rapide au réseau du RTC à Saint-Augustin-de-Desmaures, pour lequel le laissez-passer métropolitain est maintenant accessible à un prix compétitif pour les résidents de la MRC. Bien sûr, il y aura une correspondance (pour la majorité des trajets) à faire avant de rejoindre la destination, mais cela devrait se faire avec des temps comparables à ceux en vigueur avant ces changements. Cette approche nous permet également plus de souplesse dans le nombre de dessertes quotidiennes. Bien que nous aurions préféré attendre seulement le prochain contrat de desserte de janvier 2027 avant de modifier cette façon de faire, nous croyons que le temps de transport sera plus court de la façon retenue. Éventuellement,

nous devrions rejoindre le pôle Le Gendre, qui sera développé en terminus avec les travaux du tramway, donnant ainsi accès à l'ensemble du réseau, et ce, en contrôlant mieux les coûts et surtout en compensant pour le retrait de certaines subventions du MTMD du Québec.

Enfin, nous poursuivons notre travail dans le but de mettre en application, dès cette saison, les modifications réglementaires sur la navigation de plaisance ayant fait l'objet d'un large consensus auprès de tous les résidents des municipalités riveraines. Malgré quelques écueils, nous nous attendons à la collaboration de tous les plaisanciers afin de respecter l'esprit de cette réglementation, autant au niveau du lavage des embarcations que des zones sans vagues, du respect de tous les usagers et des secteurs plus propices aux activités de surf identifiées au bassin nord à plus de 300 mètres des rives. Ceci nous permettra de préserver le lac pour les générations futures afin que tous puissent en profiter encore longtemps et qu'ils puissent également se dire qu'à Fossambault-sur-le-Lac, *La vie est belle!*

Nous avons également eu l'occasion de célébrer nos bénévoles lors d'une soirée tenue le 18 avril dernier. Leur engagement constitue un élément essentiel de la qualité de notre milieu de vie. Au nom de l'ensemble des citoyennes et citoyens, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements. Cette soirée a également permis de souligner le départ prochain de madame Dorothee Boilard, bénévole de longue date. Conjointe de monsieur Louis-Marie Garneau, également très impliqué dans notre communauté par le passé, Madame Boilard est notamment l'auteur de deux ouvrages portant sur l'histoire de Fossambault-sur-le-Lac, une histoire étroitement liée à cette famille pionnière. Merci à vous deux pour cette contribution exceptionnelle. Nous vous souhaitons que la santé vous accompagne dans cette nouvelle étape et espérons avoir le plaisir de vous revoir régulièrement parmi nous.

Le maire,

Jacques Poulin

LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Parlons poubelles!

C'est le sujet qui nous concerne tous, chaque semaine, à la maison : la gestion de nos matières résiduelles.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'une matière résiduelle? Il s'agit simplement de tout ce que nous jetons après usage. Pourtant, une grande proportion de ces matières peut être valorisée plutôt qu'envoyée à l'enfouissement. J'aimerais faire un rappel de l'importance de bien trier à la source et de réduire notre production de déchets.

La matière organique (bac brun) : Celle-ci comprend les restes alimentaires (aliments périmés, mets préparés, pelures, écailles de noix, coquilles d'œufs, viande, gras, os, fruits de mer, etc.), papier et carton non plastifié (papier-parchemin, boîtes à pizza, essuie-tout, mouchoirs, etc.), les résidus de jardin (sciure de bois non traité, petites branches, plantes et feuilles mortes), ainsi que le poil d'animaux, cheveux, litière et déjections animales. SVP, ne pas mettre de plastique dans le bac brun, même le biodégradable, ni l'aluminium, ni les plantes exotiques et nuisibles. La matière organique est transportée à Neuville, et ensuite envoyée à Saint-Henri de Lévis, pour la traiter et la transformer en compost. Ce processus est largement moins dispendieux que l'enfouissement, soit 60 \$/tonne au lieu de 213 \$/tonne. De plus, on limite la surcharge et l'encombrement du site d'enfouissement. Les déchets organiques en dépotoir produisent du méthane,

un gaz très polluant, soit l'un des pires gaz à effet de serre, tandis que le compost, lui, enrichit les sols. Pour donner une idée, le méthane sur environ 20 ans est 80 fois plus réchauffant que le CO₂.

Le recyclage (bac vert) : Dans le bac de récupération, on y dépose les contenants (bouteilles de plastique, pots de yogourt, boîtes de conserve, contenants en verre), emballages (sacs de croustilles, boîtes de céréales, cartons de lait, de jus, etc.) et imprimés (journaux, magazines, enveloppes, papiers d'emballage). Ces matières peuvent être recyclées et réintroduites dans le cycle de production, ce qui diminue l'encombrement au site d'enfouissement et la pression sur nos ressources naturelles. Une boîte de carton recyclé peut redevenir une boîte en quelques semaines! En plus, le recyclage c'est gratuit ! Les coûts et les revenus s'annulent.

Les déchets ultimes (poubelle) : Ceux-ci, les plus coûteux à se débarrasser, comprennent les amalgames (papier recouvert de plastique, papier métallisé, aluminium plastifié style emballage de barres tendres), objets allongés (cordes, rubans), objets divers (couches de bébés, petits jouets, cartables, ampoules, verre et céramique cassés, plastiques sans le symbole de recyclage). Je répète que ces déchets qui nécessitent d'être enfouis occupent de l'espace dans les cellules d'enfouissement et génèrent de la pollution des sols, de l'eau et de l'air.

Soulignons maintenant les efforts remarquables des citoyens de Fossambault-sur-le-Lac. Grâce aux analyses de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf qui collecte et gère les matières résiduelles de 24 municipalités, nous savons que la nôtre se distingue comme la plus performante. Cette rigueur nous permet d'obtenir une ristourne gouvernementale annuelle d'environ 15 \$ par habitation, comparativement à 4 \$ jusqu'à 14 \$ pour les 23 autres. Les deuxième, troisième et quatrième rangs, pour les curieux, sont Shannon, Ville de Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier respectivement, nos voisins immédiats. À

Fossambault-sur-le-Lac, chaque ménage paie en 2026, 191 \$ pour l'année, un tarif uniforme inscrit au compte de taxes. Ceci représente seulement 3,67 \$ par semaine, ce qui est bien modeste comparativement aux étapes coûteuses (collecte, transport, tri, traitement et enfouissement) qui protègent notre environnement.

Bien que Fossambault-sur-le-Lac ait de bonnes habitudes, est-ce que nous pouvons faire encore mieux? J'en suis convaincue. Une famille de quatre personnes ne devrait pas produire plus d'un sac de déchets ultimes par semaine, ou même par mois, puisque la grande majorité des matières peuvent être recyclées ou compostées.

Et si on allait encore plus loin? La Régie réfléchit à des pistes d'amélioration. Elle travaille, notamment sur un projet pilote visant à peser les déchets à l'aide de nouvelles technologies. Une collecte intelligente avec caméras et puces sur les camions qui communiqueraient avec des émetteurs sur les bacs. Ce type d'approche pourrait, à terme, permettre de mieux responsabiliser, réduire les déplacements inutiles des camions, discerner des anomalies, permettre un meilleur contrôle des coûts, et générer un système de tarification ajusté, ce qui récompenserait les ménages qui réduisent leur quantité de déchets. Les sites d'enfouissement ont une durée de vie limitée et on enfouit encore trop de matières évitables.

Je vous invite à consulter le site de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et à vous abonner à son infolettre, recoilo.ca. S'informer, c'est déjà agir!

L'addition de nos efforts individuels a un impact bien réel à grande échelle.

Manon Huard, conseillère

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



SUIVI DES TRAVAUX / RUE MORIN

Les citoyens du secteur nous demandent de l'information concernant les travaux à venir sur la rue Morin. Les plans et devis sont maintenant complétés et ont été soumis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, puisque les interventions prévues touchent un lac et nécessitent donc l'obtention d'un certificat d'autorisation. Nous espérons que les délais d'analyse seront raisonnables. Par ailleurs, un règlement d'emprunt a été adopté lors de la séance ordinaire du 14 avril dernier. Celui-ci est actuellement à l'étude au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation. Si toutes les étapes se déroulent comme prévu, les travaux pourraient débuter au cours de l'été.

REPRISE DES TRAVAUX / SECTEUR DE LA RUE DES TILLEULS

Les travaux réalisés l'an dernier dans le secteur

Boilard et des Tilleuls sont presque complétés. Il ne reste qu'à remplacer certaines conduites pluviales, d'aqueduc et d'eaux usées entre la rue des Tilleuls et la route de Fossambault. Ces interventions se dérouleront plus précisément entre les numéros 7 et 9 de la rue des Tilleuls, sur une bande de terrain appartenant déjà à la Ville. Nous remercions les propriétaires avoisinants pour leur collaboration et pour les servitudes accordées, qui nous permettront de disposer de l'espace nécessaire à l'installation de conduites de plus grand volume. Les travaux devraient débuter vers la mi-mai.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE

L'aménagement actuel de la réception ne permettait plus d'offrir un service optimal aux citoyens, notamment en raison du manque d'espace et de l'impossibilité d'accueillir plus d'un employé à la fois. Cette situation était particulièrement problématique lors des périodes achalandées du printemps (vente de cartes de plage, de vignettes de stationnement et de vignettes de bateau). Nous avons donc procédé à un réaménagement et au remplacement du mobilier. Cet investissement de quelques milliers de dollars permettra d'améliorer le confort des citoyens et d'assurer un service plus efficace, grâce à la présence de deux employés à l'accueil.

CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS

À la suite de chaque élection, un nouveau code d'éthique est adopté pour encadrer le comportement des élus municipaux. Ce code vise à garantir l'intégrité, la transparence et la primauté de l'intérêt public dans l'exercice de leurs fonctions.

Il contribue également à maintenir la confiance des citoyens envers les institutions municipales, à prévenir les abus de pouvoir et à encadrer les situations de conflits d'intérêts. À ce jour, aucun élu de Fossambault-sur-le-Lac n'a été sanctionné en vertu de ce code, et nous entendons maintenir ces standards élevés.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES 2026

La soirée des bénévoles, tenue le 18 avril dernier, a été un franc succès et marquait un retour à la formule traditionnelle de souper animé. Je tiens à remercier chaleureusement la directrice du service des loisirs, madame Stéphanie Langlois, la coordonnatrice, madame Ann-Julie Lamarre, ainsi que le personnel des travaux publics pour leur précieuse contribution à l'organisation de cet événement. Le dynamisme de Fossambault-sur-le-Lac repose en grande partie sur l'engagement de ses bénévoles, et nous leur exprimons toute notre reconnaissance.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA



L'INFO·CITOYEN



L'INFO·CITOYEN



JOURNAL NUMÉRIQUE

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2026

Résolution 53-04-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2026

Résolution 54-04-2026

Adoption des comptes à payer au 31 mars 2026

Résolution 55-04-2026

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des règlements relatifs aux PIA

Résolution 56-04-2026

Adoption du second projet de Règlement numéro 12780-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier les conditions d'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation en bordure de la rue Laliberté

Résolution 57-04-2026

Adoption du Règlement numéro 12800-2026, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but d'agrandir la zone 19-H à même une partie de la zone 26-H

Résolution 58-04-2026

Adoption du Règlement numéro 12810-2026, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but d'agrandir la zone 54-H à même une partie de la zone 75-C

Résolution 59-04-2026

Adoption du Règlement numéro 12830-2026, édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac, abrogeant le Règlement numéro 12240-2022

Résolution 60-04-2026

Adoption du Règlement numéro 12840-2026 créant un emprunt maximal de 442 058 \$ pour des travaux de réfection de la rue Morin et l'acquisition du lot 4 743 585 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

Résolution 61-04-2026

Adoption du Règlement numéro 12850-2026 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

Avis de motion / Règlement numéro 12860-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier certaines définitions et d'autoriser les caravanes dans la zone 12-REC

Résolution 62-04-2026

Adoption du premier projet de Règlement numéro 12860-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier certaines définitions et d'autoriser les caravanes dans la zone 12-REC

Résolution 63-04-2026

Abrogation du Règlement numéro 12110-2021 relatif aux stationnements de la ville de Fossambault-sur-le-Lac, abrogeant le Règlement numéro 10560-2012

Résolution 64-04-2026

Transfert du contrat d'entretien ménager à monsieur Jean Morissette

Résolution 65-04-2026

Octroi de contrat / Mise à jour des plans et devis et surveillance des travaux / Correction de la rampe d'accès à l'hôtel de ville, incluant la porte d'entrée principale / MEROX Architecture inc.

Résolution 66-04-2026

Octroi de contrat / Services professionnels en ingénierie civile / Correction de la rampe d'accès à l'hôtel de ville, incluant la porte d'entrée principale / STB Experts Conseils

Résolution 67-04-2026

Demande d'amendement au projet de loi n° 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Résolution 68-04-2026

Participation au congrès de l'Union des municipalités du Québec

Résolution 69-04-2026

Autorisation de signature / Acquisition d'une servitude sur le lot numéro 4 743 906 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

Résolution 70-04-2026

Autorisation de signature / Acquisition d'une servitude sur le lot numéro 4 743 905 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

**EMBARQUE
DANS LE BUS**

TCJC
la Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER
tcjacquescartier.com

**Nouveau circuit
Nouveaux horaires
Nouvel arrêt | École des Pionniers**

Et si on repensait ensemble la façon de se déplacer?

Avec la plateforme SAUVÉR-SiGTiC, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac met à votre disposition des solutions de transport simples, accessibles et économiques :

UTILISER UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE MUNICIPAL QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

PARTAGER VOS TRAJETS AVEC D'AUTRES CITOYENS
OFFRIR OU DEMANDER UN TRANSPORT EN QUELQUES CLICS

INSCRIRE VOTRE VOITURE POUR AIDER LA COMMUNAUTÉ... ET ÉCONOMISER

**PLUS BESOIN D'AVOIR TOUJOURS UNE VOITURE DISPONIBLE.
VOUS CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT, AU MOMENT QUI VOUS CONVIENT.**
C'est ça, la mobilité intelligente : plus flexible, plus économique et plus écologique!



Ce service fait partie du projet pilote MaaS Québec, qui vise à améliorer les déplacements tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental.

ESSAYEZ-LE. PARTAGEZ-LE. ADOPTEZ-LE.

Tous les détails via le site Internet de la Ville sous l'onglet
CITOYENS / Services d'autopartage et de covoiturage.

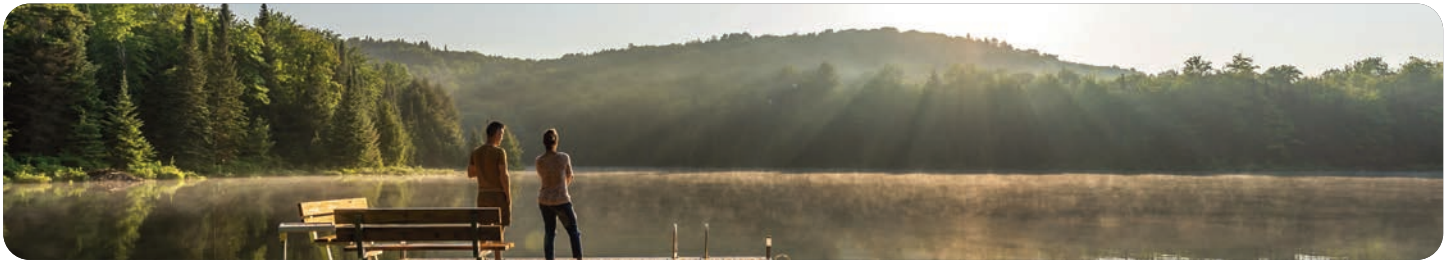
POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS :

Le projet MaaS et la plateforme SAUVÉR-SiGTiC

Johanne Ouellet, vice-président YHC Mobilité

Bureau: 450 466-9710 • Cellulaire: 514 966-4507 • j.ouellet@yhccenvironnement.com

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



PERMIS ET CERTIFICATS EN LIGNE

C'est le moment idéal pour vous rappeler que nos demandes de permis et certificats sont maintenant disponibles en ligne.

Grâce à cette plateforme numérique, il est maintenant possible de soumettre une demande en tout temps, directement à partir du site internet de la Ville, sans avoir à se déplacer à l'hôtel de ville.

Les citoyens sont invités à utiliser ce service en ligne pour leurs prochaines demandes et à consulter le site web municipal pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Ensemble, continuons à faire évoluer nos pratiques vers une administration moderne, accessible et respectueuse de l'environnement.

QUELQUES RAPPELS PRINTANIER

Abris d'hiver

Nous vous rappelons qu'à la lecture de ces quelques lignes, les abris d'hiver (tempo) doivent être entièrement retirés de vos propriétés. La date limite étant le 1^{er} mai.

Pesticides

Conformément à la réglementation en vigueur à Fossambault-sur-le-Lac, l'utilisation de fertilisants et de pesticides doit se faire uniquement à l'aide de produits biologiques. Cette mesure vise à protéger la qualité de l'environnement, notamment celle du lac et de nos cours d'eau. Consultez notre réglementation à cet effet pour en connaître davantage.

Nombres d'embarcations motorisées :

Malgré un début de printemps timide, les beaux jours d'été s'en viennent, et vous avez hâte de profiter du Lac Saint-Joseph.

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de bateaux ou autres embarcations motorisées (motomarine, bateau ponton, etc.), que le nombre d'embarcations motorisées autorisé par propriété est de trois, que celles-ci soient amarrées à un quai, un tangon ou sur votre terrain.

Abattage d'arbres en situation exceptionnelle

À la suite d'événements météorologiques comme de forts vents, certains arbres peuvent être endommagés et nécessiter une intervention rapide pour des raisons de sécurité. Dans ces situations exceptionnelles, il est possible de procéder à l'abattage sans délai.

Toutefois, il est essentiel de documenter l'état de l'arbre avant l'intervention à l'aide de photographies démontrant le ou les dangers potentiels. Une demande de certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbre demeure obligatoire et doit être déposée auprès de la Ville, même après l'intervention. Le technicien en urbanisme et en environnement se déplacera afin de vérifier l'exactitude de la demande.

Cette mesure vise à encadrer les interventions urgentes tout en assurant le respect de la réglementation municipale en vigueur.



CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
18 MAI	28 MAI	9 JUIN
22 JUIN	2 JUILLET	14 JUILLET
20 JUILLET	30 JUILLET	11 AOÛT
17 AOÛT	27 AOÛT	8 SEPTEMBRE
21 SEPTEMBRE	1 ^{ER} OCTOBRE	13 OCTOBRE
19 OCTOBRE	29 OCTOBRE	10 NOVEMBRE
16 NOVEMBRE	26 NOVEMBRE	8 DÉCEMBRE

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

ÉTAT DE LA CHAUSSÉE ROUTE DE FOSSAMBAULT

Depuis le début de la fonte des neiges, la détérioration de certaines chaussées est rapidement apparue. Le Service des travaux publics a alors constaté la présence de nombreux nids-de-poule, situation qui a également donné lieu à plusieurs signalements citoyens.

Nos équipes sont activement déployées sur le terrain depuis la mi-mars afin d'atténuer la situation, consacrant de 15 à 20 heures par semaine aux réparations, avec des équipes de 2 à 4

employés. Ces interventions, réalisées à l'aide d'enrobé à froid, permettent de corriger temporairement les problématiques les plus urgentes.

Cela dit, l'état actuel de certaines chaussées, marqué par un important décalottage et l'accumulation de plusieurs couches de pavage, limite l'efficacité de ces réparations à court terme. C'est pourquoi nous poursuivons actuellement l'analyse de solutions durables, incluant des scénarios de réfection majeure entre la rue des Pins et la rue

Coote pouvant représenter des investissements importants selon l'option retenue.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre afin d'identifier les meilleures solutions, dans une approche responsable et respectueuse des capacités financières de la municipalité.

Nous remercions l'ensemble des citoyens pour leur compréhension, leur collaboration et leur patience.

ATTENTION AUX TRAVAILLEURS SUR LA ROUTE!

Comme la saison estivale arrive à grands pas, les travaux sur nos routes se feront plus nombreux. Nous vous demandons de redoubler de prudence et de réduire votre vitesse lorsque vous apercevez des employés municipaux afin d'éviter blessures et accidents. Chaque employé est essentiel à notre municipalité et mérite de travailler en toute sécurité.

Soyons vigilants et responsables pour la sécurité de tous sur nos routes!



NETTOYAGE DES RUES ET POSE DES RALENTISSEURS

Dû à la fonte tardive, le nettoyage des rues est prévu d'ici la fin mai et l'installation des dos d'âne sera effectuée par la suite sur le territoire de la ville pour la sécurité de tous.

RRGMRP (RÉGIE VERTE) – FEUILLES ET CHANGEMENT DE DATE POUR DEUX COLLECTES

Une collecte de feuilles aura lieu le lundi 4 mai. Nous vous rappelons que seuls les bacs bruns et les sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques sont acceptés. Les sacs de plastique déposés en bordure de la rue ne seront pas ramassés. Toutefois, les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres de Neuville, Saint-Raymond ou Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

En raison de la journée fériée du lundi 18 mai, veuillez prendre note que la collecte des matières organiques aura plutôt lieu le mardi 19 mai, et celle du recyclage le mercredi 20 mai.

FOSSÉS MUNICIPAUX ET PONCEAUX

Les ponceaux donnant accès aux propriétés sont normalement situés sur le terrain de la municipalité. Ils représentent un droit d'accès aux propriétaires, par la Ville, de se rendre à leur résidence. Cependant, l'entretien des ponceaux et de l'accès est de la responsabilité des propriétaires et non pas de la Ville, ainsi que tout refoulement engendré par un blocage quelconque. Si un ponceau est en mauvais état et qu'il doit être changé, celui-ci est aux frais du propriétaire.

Important : Il est interdit de jeter dans les fossés municipaux des résidus d'entretien de terrain, tels que le sable, les feuilles ou autres débris, afin de ne pas nuire à l'écoulement de l'eau et d'assurer la sécurité des voies publiques.

RAPPEL – OUVERTURE DES VALVES D'ENTRÉE DE SERVICE SAISONNIÈRES (OUVERTURE D'EAU)

La période des ouvertures d'eau saisonnières s'effectuera comme à l'habitude tous les jeudis entre 7 h 30 et 15 h 45 ainsi que les vendredis entre 7 h 30 et 11 h 45, et ce, du 23 avril au 12 juin 2026 inclusivement. Le coût de cette intervention est de 50 \$ et se fait exclusivement sur rendez-vous. Vous devrez donc contacter la secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics au 418 875-3133 poste 236, et ce, au minimum 48 heures à l'avance. Un rendez-vous vous sera alors attribué en fonction des plages horaires disponibles lors de votre appel.



LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

MESSAGE DE PRÉVENTION INCENDIE

QUAND DOIS-JE APPELER POUR UN PERMIS DE BRÛLAGE?

Vous devez faire la demande d'un permis de brûlage pour un :

- Feu de branches;
- Feu de feuilles mortes/gazon (dans un contenant);
- Feu de joie hors norme (exemple : pour la fête du Canada);
- Feu d'abattis;
- Feu de bois non traité.

OÙ DOIS-JE APPELER POUR UN OBTENIR UN PERMIS?

En tout temps, vous devez appeler l'officier de garde du Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'obtention d'un permis de brûlage.

Vous devez appeler la journée même de votre brûlage, vous ne pouvez pas appeler à l'avance. Ce permis est émis pour la journée même et doit être renouvelé le lendemain si vous n'avez pas terminé. Ce permis est gratuit.

RÈGLEMENT À RESPECTER LORS D'UN BRÛLAGE

- Avoir une dimension et une hauteur raisonnable. (dimension 6 pieds x 6 pieds et une hauteur de 4 pieds);
- Ne pas tout faire brûler en même temps, y aller graduellement;
- Si vous avez plusieurs tas à brûler, il est important de les faire brûler un à la fois;
- Avoir un moyen d'extinction proportionnel à la grosseur du feu à proximité de celui-ci;
- S'assurer de prendre les précautions pour ne pas propager le feu à la forêt, à votre gazon et à votre maison;
- Ne pas faire de feu lors de forts vents;
- Ne pas faire de feu lors de périodes sec.

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'APPELER POUR UN PERMIS DE BRÛLAGE LORSQUE VOUS ALLUMEZ UN FEU DE PLAISANCE, AVEC OU SANS PARE-ÉTINCELLE, QUI NE DÉPASSE PAS 4 PIEDS DE DIAMÈTRE ET QUI A UNE HAUTEUR RAISONNABLE.

CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE BRÛLER

- Matériaux de construction;
- Bois traité ou peint;
- Pneus;
- Huile et essence;
- Plastique et déchets;
- Il est interdit de mettre le feu à son gazon;
- Il est interdit de faire brûler lors de forts vents.



FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifices sont interdits sur le territoire de chacune des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac Saint-Joseph et ce, peu importe le moment de l'année, sauf dans le cas d'une activité spéciale parrainée par le Service des loisirs de chacune des villes et approuvée par le Département de la prévention du Service de protection contre les incendies.



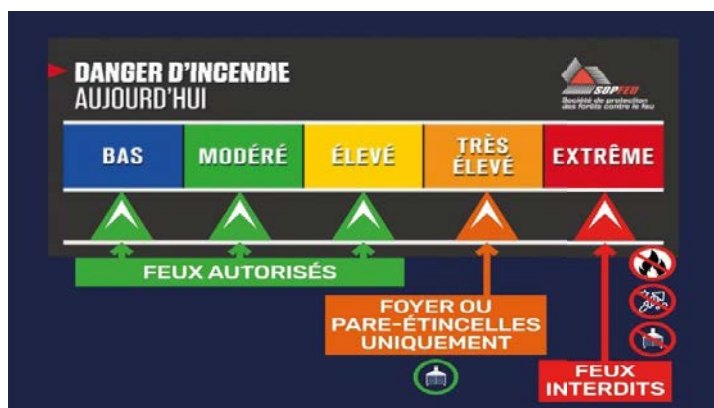
SOPFEU


Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se base sur l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU pour émettre les permis. Si l'indice est supérieur à modéré, aucun permis ne sera émis.

POUR FAIRE LA DEMANDE D'UN PERMIS DE BRÛLAGE :

 **(418) 955-6269**

Pour plus d'informations : www.sopfeu.qc.ca





**En mai, vous recevrez
votre lettre d'invitation
au recensement par la poste.**

RESTEZ INFORMÉS :

recensement.gc.ca 

Plan pour une
économie
verte 

L'HERBE À POUX

Ça s'arrache !



Juin



Juillet



Août

Début des allergies au pollen

Votre 
gouvernement

Québec 

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMMATION **PRINTEMPS** **LOISIRS** **ÉTÉ 2026**

DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMMATION EN LIGNE

www.fossambault-sur-le-lac.com

SECTION LOISIRS & CULTURE / PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

418 875-3133 • info@fossambault.com

Inscription à partir du **30** mars



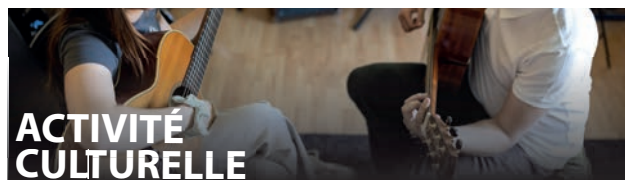
ACTIVITÉ JEUNESSE

- Natation



MISE EN FORME

- Cardio-Muscu-Stretching
- Danse en ligne country-pop
- Yoga sur la plage



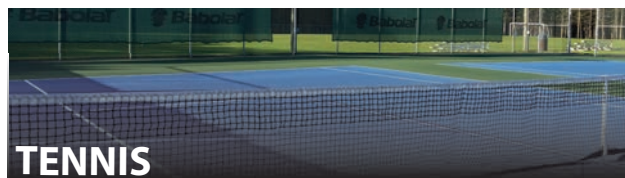
ACTIVITÉ CULTURELLE

- Cours de guitare et ukulélé



LIGUES RÉCRÉATIVES

- Pickleball
- Hockey cosom
- Volleyball intérieur
- Basketball
- Pétanque



TENNIS

- Carte de membre



ATELIERS PONCTUELS

- Macramé • Henné • Perlage



CAFÉS- CAUSERIES

- Café-scrabble • Café-lecture • Café-écriture

Restez branché sur votre Ville n'importe où via le service d'infolettre **L'INFO-CITOYEN**

**ENTRÉE
GRATUITE**

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

MARCHÉ
Maman et Mini
DE FOSSAMBAULT

DIMANCHE
10 MAI

9 H 30 À 14 H

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES JARDINS
145, RUE GINGRAS

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES D'ICI!

MARCHÉ AUX PUCES
ENFANTS / BÉBÉS / MATERNITÉ
OBJETS USAGÉS OU NEUFS

Un grand marché familial dédié aux mamans, bébés et enfants! Papa, vous êtes également les bienvenues !

Découvrez une foule d'articles neufs et de seconde main : vêtements, accessoires, jouets et essentiels pour la maternité et les tout-petits.

Une zone pour les petits sera aménagée durant l'événement (dessins, livres, etc.).

Venez faire de belles trouvailles à petits prix tout en encourageant l'économie circulaire et les familles d'ici.

Détails pour devenir exposant:
www.fossambault-sur-le-lac.com



JOURNÉE DE L'ARBRE



23 MAI • 9 H À 12 H

CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

145, RUE GINGRAS

DISTRIBUTION
D'ARBRES

COMPOST *
GRATUIT

CONSEILS
HORTICOLES

NOUVEAUTÉ
CONSEILS
ORNITHOLOGIQUES

**Apportez vos contenants pour le compost*



KIOSQUES D'INFORMATION SUR PLACE



NOUVEAUTÉ

ATELIER PETIT POT MAGIQUE

Viens t'amuser lors d'un atelier créatif où tu pourras décorer ton propre pot et y planter une jolie semence. De retour à la maison, prends-en soin et découvre la magie de voir ta plante grandir jour après jour!



CARTE DE PLAGE EN VENTE À LA
RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRE 9 H ET 15 H





CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Le 1^{er} avril dernier, un petit groupe d'une vingtaine de membres du Cercle de Fermières de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est allé faire du bénévolat au grand marché de Québec dans les locaux de la Tablee des chefs. Nous avons réalisé une soupe minestrone, des muffins et des galettes. Le tout était destiné aux écoles primaires défavorisées de la Capitale nationale.

C'est près de 450 portions de soupe qui ont été remises aux écoles visées. Nous avons ensuite pu goûter à nos recettes. Nous avons toutes apprécié notre expérience.

Veillez prendre note également que le mardi 19 mai prochain, à 19 h 30, aura lieu l'assemblée annuelle des membres au Centre Anne-Hébert.

**Venez nous voir,
on vous attend avec plaisir!**



HOMMAGE À M. GILLES SHOONER POUR PLUS DE 45 ANS D'IMPLICATION À LA CBJC

C'est empreint d'une grande reconnaissance que la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) soulignait, le 9 avril dernier, l'apport incontesté d'un de ses membres fondateurs : M. Gilles Shooner. Depuis 1979, il contribue activement aux activités de la Corporation, en siégeant au conseil d'administration, en participant à de nombreux comités et en tant que personne-ressource pour divers projets de la Corporation. M. Shooner a su rallier les générations en tant que mentor d'exception en accompagnant les « recrues » qui, pour la plupart, débutaient leur carrière à la Corporation.

Proactif pour la restauration du saumon atlantique dans la rivière Jacques-Cartier, M. Shooner était déjà un biologiste chevronné et passionné lorsqu'il a rejoint les rangs de la Corporation de restauration de la Jacques-Cartier (CRJC) (devenue la CBJC en 2004) pour s'impliquer dans la réintroduction de la population de saumon dans la rivière. Figure de proue en ce qui concerne les connaissances reliées à la biologie du saumon, c'est avec la conviction profonde qu'il est possible d'opérer des centrales hydro-électriques de manière à protéger le saumon, voire même à en faire bénéficier, qu'il a collaboré à la mise en place d'aménagements favorisant la circulation du saumon aux centrales le long de la Jacques-Cartier. Parmi l'ensemble des projets auxquels il a contribué, mentionnons l'élaboration du programme de la Trousse éducative sur la biologie du saumon atlantique pour les écoles ainsi qu'à la conception, le déploiement et la promotion de la Passe migratoire.

Son implication au niveau provincial et fédéral pour le saumon atlantique fait de lui un personnage incontournable dans la gestion et le développement des activités liées au saumon atlantique au Québec.

Le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement et à témoigner leur reconnaissance à Monsieur Shooner pour ses convictions, son

engagement et son apport soutenu au sein de l'organisation.

Si vous désirez plus d'informations ou vous impliquez au sein de la Corporation, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone 418-875-1120, par courriel info@cbjc.org.



M. Shooner effectuant une chirurgie sur un saumoneaux dans le cadre du projet de suivi des populations de saumoneaux de la rivière Jacques-Cartier (CBJC, 2020).



Source :

**Corporation du bassin de la
Jacques-Cartier (CBJC)**

1-888-875-1120

communication@cbjc.org • www.cbjc.org

GRATUIT

**LE GRAND MARCHÉ
DE FOSSAMBAULT**

Pour information, pour
la location d'une table
au Grand Marché de Fossambault,
veuillez consulter notre
site internet.

FÊTE DES VOISINS

**Le conseil municipal est heureux d'inviter sa population
à SON BRUNCH D'OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE 2026**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS
145, rue Gingras**

**DÉJEUNER-
BRUNCH**

**MAQUILLAGE
POUR ENFANT**

**POPBLOC
ESCALADE**

**LA JUNGLE
DE JACK**

DIMANCHE 28 JUIN

11 H à 13 H : DÉJEUNER-BRUNCH*

11 H à 14 H : ANIMATIONS ET GRAND MARCHÉ

www.fossambault-sur-le-lac.com

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

 **Desjardins**

*Prendre note que le déjeuner-brunch est réservé aux résidents seulement. Le site est accessible à tous.

CARTE DE PLAGE EN VENTE À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE ENTRE 9 H ET 15 H



INVITATION

GRAND MARCHÉ DE FOSSAMBAULT

DIMANCHE 28 JUIN

11 H à 14 H

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES JARDINS

145, rue Gingras

Dans le cadre de la Fête des voisins, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac organise un GRAND MARCHÉ permettant de regrouper le concept de marché aux puces et marché public dans un même espace.

Vous désirez vendre des articles usagés en bonne condition?

Vous désirez vous faire connaître et vendre vos produits québécois?

Cette invitation s'adresse à tous les producteurs, artisans, travailleurs autonomes, familles et amis qui souhaitent avoir un espace de vente d'articles lors de la Fête des voisins.

**PLUS DE
600 PERSONNES
PARTICIPENT À L'ÉVÈNEMENT
CHAQUE ANNÉE**

**Location de tables
20 \$ / table**

Maximum de 3 tables par personne/entreprise
Dimension des tables : 6' x 2.5'

**AMBIANCE ET
BONNES AFFAIRES
SERONT AU
RENDEZ-VOUS!**

INSCRIPTION & INFORMATION

Si vous avez des questions ou des demandes particulières, veuillez écrire à alamarre@fossambault.com

www.fossambault-sur-le-lac.com



RETOUR SUR LA CHASSE AUX COCOS

UNE PLUIE DE COCOS ET DE SOURIRES POUR LA CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

C'est dans une ambiance festive et remplie de rires que s'est tenue l'activité annuelle « La Chasse aux cocos de Pâques », organisée par les Chevaliers de Colomb, au grand bonheur des familles.

Plus de 100 enfants, accompagnés de leurs parents, ont envahi le site avec une mission bien précise : dénicher les précieux cocos soigneusement cachés un peu partout. Au total, ce sont plus de 250 personnes qui ont participé à cet événement rassembleur, démontrant une fois de plus l'enthousiasme de la communauté pour ce rendez-vous printanier.

Armés de leurs paniers et d'un sens aigu de l'observation (et parfois d'un petit coup de pouce de maman ou papa !), les jeunes chasseurs ont réussi à mettre la main sur près de 500 cocos. Une véritable récolte chocolatée qui a su récompenser leurs efforts... et leur énergie débordante!

Partenaire de l'événement, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac est fière de soutenir ce type d'initiative qui favorise les rencontres, le plaisir en plein air et les souvenirs précieux en famille.



CHEVALIERS
DE COLOMB
CONSEIL 446





CLUB PLAGE LAC ST-JOSEPH

FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

NOUS RECRUTONS!

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES*

PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL

PRÉPOSÉ
ÉQUIPEMENTS / STATIONNEMENT

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN
SANITAIRE DU TERRAIN



Faites parvenir votre candidature
par courriel à : info@cplsj.com

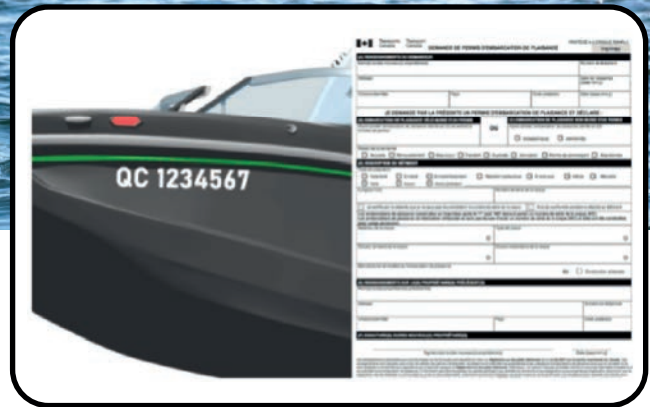
** Postes à temps plein et
temps partiel disponibles*



CLUB PLAGE LAC SAINT-JOSEPH INC
7001, route de Fossambault
Fossambault sur le Lac (Québec) G3N 1X7
418-875-2242

VIGNETTE D'EMBARCATION OBLIGATOIRE

**VALIDE POUR 3 ANS
2026-2027-2028**



Dans le but, entre autres, d'éviter l'introduction d'espèces indésirables dans nos plans d'eau, comme le myriophylle à épis, la Ville a pris plusieurs mesures au cours des dernières années. Ces plantes sont une menace et peuvent se reproduire à grande vitesse ayant un impact majeur sur notre biodiversité, voire même sur les valeurs immobilières.

Afin de pallier à ce problème pratiquement éradicable, toutes les embarcations à moteur mises à l'eau sur le lac à partir de Fossambault-sur-le-Lac devront être munies d'une vignette d'embarcation.

Qui doit se procurer une vignette?

La vignette d'embarcation est dorénavant obligatoire pour toutes les embarcations à moteur navigant sur le lac.

Comment faire une demande de vignette d'embarcation?

Les formulaires sont disponibles via le site Internet de la Ville à www.fossambault.com. Les détails pour présenter une demande y sont indiqués. Vous pouvez également contacter la réception de l'hôtel de ville.

Sachez que le permis d'embarcation de plaisance émis par Transports Canada prouvant que vous êtes propriétaire de l'embarcation est obligatoire pour votre demande de vignette d'embarcation.

Qu'est-ce qu'un permis d'embarcation de plaisance?

Le permis d'embarcation de plaisance est le numéro inscrit sur les côtés de l'embarcation. La loi exige un permis pour toutes les embarcations de plaisance dont le moteur a une force de 10 HP (7,5 kW) ou plus. Vous devez toujours avoir à bord une copie du permis de l'embarcation de plaisance ou de votre immatriculation.

Combien coûte la vignette d'embarcation?

Le coût de la vignette est de 165 \$ plus les taxes applicables par embarcation. Cette vignette est valide pour trois ans (2026-2027-2028). Ce montant inclut l'utilisation de la station de lavage située temporairement sur la rue Martel à l'intersection de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Rampe de mise à l'eau des embarcations Résidents de Fossambault-sur-le-Lac seulement

La Ville poursuit son entente avec le Domaine de la Rivière-aux-Pins pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau. Par conséquent, pour les résidents de Fossambault-sur-le-Lac exclusivement, il sera possible d'effectuer la mise à l'eau de votre embarcation via cette descente ou toute autre descente autorisée par la Ville.

Le coût de ce service est de 150 \$ plus les taxes applicables par embarcation valide pour 3 ans.



CARTE D'ACCÈS À LA PLAGE MUNICIPALE SAISON 2026

EN VENTE DÈS MAINTENANT

Crédit photo Simon Clark

La carte de plage est obligatoire à chacune de vos visites. Le coût pour la carte d'accès est de 75 \$ plus les taxes applicables. Chaque propriétaire a droit à une seule carte. La revente des cartes est strictement interdite.

La carte de plage est en vente dès maintenant. Vous pourrez vous la procurer **sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.**

Prendre note que, exceptionnellement, l'hôtel de ville sera ouvert deux journées de fin de semaine pour la vente des cartes d'accès à la plage exclusivement, soit :

Samedi 23 mai • 9 h à 15 h
Dimanche 28 juin • 9 h à 15 h

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, vous devez mandater une personne et lui remettre une procuration afin qu'elle puisse acheter la carte en votre nom. Cette procuration devra être signée par le propriétaire de l'immeuble et contenir les éléments suivants : le nom de la personne que vous autorisez à signer à votre place et vos coordonnées (nom, adresse permanente, adresse à Fossambault-sur-le-Lac et votre numéro de téléphone).

Formulaire disponible sur le site Internet de la Ville

Afin de faciliter et d'accélérer le processus lors de l'achat de votre carte de plage, nous vous invitons à remplir le formulaire et à l'imprimer avant votre visite à l'hôtel de ville.



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBO 5711-1155-01

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS

6 juin 2026

HÔTEL DE VILLE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

Tu es âgé entre 5 et 17 ans? Tu te sens "Brave d'entreprendre" un projet créatif?

INSCRIS-TOI À LA 13^E ÉDITION DE LA JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS!



Inscription

www.petitsentrepreneurs.ca



ESPACE
VERTS
RENÉ DROLET

Spécialiste du pavé uni

Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-
JACQUES-CARTIER (QUÉBEC)

418-933-2619

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



ARPENTEURS > GÉOMÈTRES

MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpenteur.com

T. 418-684-0005 POSTE 2227
650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPEUR.COM



REMAX



AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE
Fred speaks english | SIRVA | BGRS

Frédéric Masson
et son équipe

COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

NOUS ON VEND!
DEPUIS 2005

FrederickMasson.com

LIGNE DIRECT | **REMAX** Accès
418 875-5551 | 418 948-1519



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*



Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com



Éric Caire

Député de La Peltrie



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

LA CHAPELLE DU LAC FAIT SALLE COMBLE POUR SA SOIRÉE-BÉNÉFICE LE 27 JUIN!

Un immense merci à tous les participants qui, par leur présence et leur appui, font vivre la culture dans notre communauté. Le président de la Corporation, Martin Rochette, accompagné du porte-parole de la soirée, M. Robert Dorion, accueillera les convives dès 17 h pour un cocktail dînatoire servi sur la terrasse de La Chapelle.

À compter de 20 h, place à la musique avec le spectacle

« **Hommage à Cat Stevens et à Simon & Garfunkel** », présenté par le groupe **TIME IT WAS**, qui promet une soirée riche en émotions et en souvenirs.

Soirée-bénéfice
Cocktail dînatoire

HOMMAGE À CAT STEVENS ET À SIMON & GARFUNKEL

Time it Was

SAMEDI 27 JUIN • 20 H

UN IMMENSE MERCI À NOS PARTENAIRES POUR
LEUR GÉNÉREUSE CONTRIBUTION AU
COCKTAIL DÎNATOIRE DE CETTE SOIRÉE-BÉNÉFICE.





ZONE
spectacles

ZONE
galerie

ZONE
événements

ZONE
patrimoniale

PROGRAMMATION
2026

HOMMAGE À PLUME LATRAVERSE


Guy Brière et Les Mauvaises Herbes

SAMEDI 16 MAI • 20 H

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

 /lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac



SOUPER SPAGHETTI

Levée de fond pour



Pour mieux vivre avec le diabète

13 juin 2026

40\$/billet

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES JARDINS

145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac

William Simard : 418 951-1324



Frédéric Masson
et son équipe

NOUS ON VEND!
DEPUIS 2008

têtu Affichage



La combinaison futée!

Internet
100 Mbits/s

Télé
Forfait L'initial
35 chaînes

Gardez le sourire en ne
faisant aucun compromis
sur vos divertissements.

80 \$/mois*



CEAP
418.849.7125

*Certaines conditions s'appliquent



Comment laver votre embarcation... et pourquoi !

Lorsqu'une espèce aquatique exotique envahissante (EAEE) s'implante dans un lac, il est difficile — souvent même impossible — de la déloger. De plus, les méthodes existantes pour contrôler l'envahissement des EAEE sont coûteuses et doivent être réalisées sur de nombreuses années. Il est donc important d'agir en amont en évitant leurs déplacements entre les plans d'eau !

Il est maintenant clair que les bonnes pratiques nautiques sont essentielles pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes dans nos lacs et rivières. Concrètement, il s'agit de décontaminer son équipement nautique (embarcation, remorque, pagaies, etc.) entre chaque plan d'eau visité afin de retirer tout organisme pouvant s'y être attaché.

Les étapes sont simples :

Inspecter et jeter les organismes visibles (plantes, mollusques, etc.).

Drainer l'eau (embarcation, moteur, contenants divers, etc.).

Nettoyer minutieusement.

Sécher complètement.

Répéter ces étapes à chaque sortie.

Les espèces aquatiques exotiques envahissantes sont des végétaux, animaux ou micro-organismes introduits dans un habitat où elles ne sont pas naturellement présentes.

Comité de l'environnement, APPELSJ :
Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine Normandeau

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André Boulanger,
François Dutil, Louis Gagnon, Lynda Hayes, Vanessa
Landry-Claverie, Sylvie Pinault, Marc Voyer, Meggie Hallé.

En proliférant, ces espèces constituent une menace pour l'environnement, l'économie ou la société.

Avant de visiter un nouveau plan d'eau, pensez à répertorier la station de lavage la plus proche et à planifier le temps de lavage dans votre itinéraire. Idéalement, planifiez un nettoyage à l'entrée et à la sortie de l'eau.

Des stations de lavage seront offertes dès cet été à Fossambault (lieu à confirmer) et à Ville de Lac-Saint-Joseph (à l'entrée du Club nautique Saint-Louis). Catshalac fournit aussi une station de lavage pour les pêcheurs à Duchesnay.

De plus, il est important de nettoyer les kayaks, canots, planches à pagaie, animaux gonflables, îles flottantes et toute autre embarcation non motorisée !

Des organismes peuvent y rester accrochés ou se coller à leurs surfaces, et ainsi se propager entre les plans d'eau. D'ailleurs, la majorité des règlements municipaux concernant le lavage d'embarcations incluent ces embarcations non motorisées.

LAVEZ. VIDEZ. SÉCHEZ.



Source : rappel.qc.ca

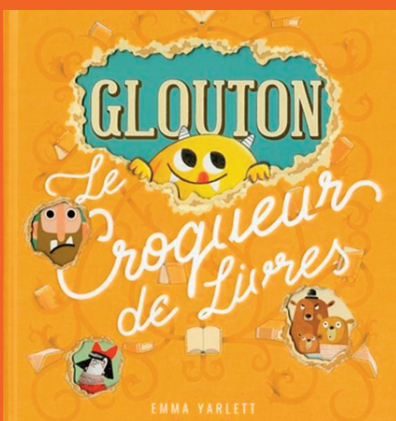


« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

LILAS A UNE BELLE D'HISTOIRE À
RACONTER
AUX ENFANTS DE 3 À 5 ANS

GLOUTON, LE CROQUEUR DE LIVRES



Glouton, le croqueur de livres, a grignoté un trou pour s'enfuir de son livre. Maintenant, il sème la pagaille dans les autres histoires..

Vite ! il faut le rattraper !

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 18 mai 2026 à 18 h 30

Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

EXPOSITION

28 AVRIL AU 13 JUIN 2026

PIERRETTE VIGNEAULT, Artiste peintre

Artiste multidisciplinaire, elle maîtrise une grande variété de médiums. Sa pratique actuelle s'oriente vers les techniques mixtes, combinant collage, peinture acrylique, dessin et impression. Cette approche libre et intuitive lui permet de construire des œuvres riches en textures, en couches et en significations, où chaque élément raconte un fragment d'histoire ou d'émotion.



Le Défi du lac est de retour !

samedi
22 août
2026



**Réservez dès maintenant
le samedi 22 août 2026.**

Après avoir rassemblé plus de 200 participants l'an dernier, l'événement participatif et rassembleur revient pour une nouvelle édition.

En solo, en famille, entre amis ou dans le cadre d'une activité d'entreprise, prenez part à une journée active et conviviale, en compagnie de notre **ambassadeur Alex Harvey**, athlète engagé et passionné et maintenant avocat chez BCF Avocats.

Sans compétition ni trophées, le Défi du Lac célèbre le plaisir de bouger tout en sensibilisant à la protection de l'environnement.

Une journée pour bouger, célébrer et faire une différence.

100 % des bénéfices seront remis à des organismes communautaires et des OBNL.

Marche

Course

Vélo

Planche à pagaie

Kayak

Restez à l'affût : la **préinscription obligatoire** ouvrira bientôt

www.defidulac.com



LARIVIÈRE AUX POMMES
DESIGN

GRAPHISME IMPRESSION SITE WEB

418 875-2965

lariviereauxpommesdesign.com

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca

Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.

418.998.8993

NOS SERVICES

- ENTRETIEN PAYSAGER
- TONTE DE PELOUSE
- CONSTRUCTION ESPACE EXTÉRIEUR
- NETTOYAGE PATIO/ARTICLES ÉTÉ
- TEINTURE PATIO
- Et bien plus!

RBQ - 5795-5692-01

ENTRETIENS ALLARD DU LAC



AMÉNAGEMENT :

- Créations / Mises à jour

VITRES :

- Intérieures/Extérieures



GRANDES SURFACES :

- Revêtements/Pavés/Etc.

ENTRETIENS :

- Tontes - Plates-bandes - Plages
- Ouvertures / Fermetures



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

Contactez nous!

entretiensallard.com
entretiensallard@gmail.com



418-655-2381

Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe
Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, Réception et information
Poste 230 • info@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, Urbanisme et environnement
Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, Travaux publics
Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Cindy Larouche-Knox, Secrétariat, travaux publics
Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Jérôme Mortier, Urbanisme et environnement
Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, député provincial : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph
- APPELSJ 418 905-0664

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette) 418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval) info@lacnf.org

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux) 418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon) 418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli) 418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP 418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile 418 842-9791

Cercle des Fermières
(Michèle Robert) 418 688-9595

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises) 418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(Vivian Viviers) 581 309-4630

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc) 418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf 418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot) 418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon) 418 845-3081

Catshalac (Robert Danis) 581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard) 418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise 418 847-1990

CBJC 418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C 418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier 418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier 581 309-6262

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand) 418 875-3038

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE CELIAPP



Vous rêvez d'une première propriété?

Accumulez votre mise de fonds
et économisez de l'impôt.

Cotisez en ligne au
desjardins.com/celiapp

 **Desjardins**